



**FNAMS**

Fédération  
Nationale  
des Agriculteurs  
Multiplicateurs  
de Semences

## ***La filière semences mobilisée pour l'emploi !***

La Fnams a fait rimer emplois et semences lors de son 61<sup>e</sup> congrès annuel qui s'est déroulé à Troyes le 10 juin 2016.

Recherche, production en usine et distribution représentent 15.000 emplois directs. Multiplier des semences c'est bien souvent faire appel à de la main d'oeuvre saisonnière ou pérenne sur l'exploitation, c'est un moyen de conserver des emplois au cœur des territoires ruraux. Les emplois dans les usines de production concernent 225 communes dont 40% ont moins de 2000 habitants. Ce maillage économique au sein des territoires il faut absolument le préserver !

Compte pénibilité, taxation des contrats courts, gestion de la flexibilité, autant de sujets qui fâchent, autant de contraintes qui menacent l'emploi! Les agriculteurs demandent des simplifications administratives et réglementaires, afin qu'embaucher ne soit pas synonyme de parcours du combattant. L'emploi doit être un investissement permettant d'aller chercher de la valeur ajoutée sur l'exploitation !

Dans une actualité sociale morose, la filière semences se mobilise pour mettre en place des démarches favorisant l'emploi et susciter l'envie de venir vers des métiers où se côtoient innovation, savoir-faire agricole et observation du vivant. Travailler dans le secteur des semences c'est se mettre au service d'une agriculture durable. C'est contribuer au challenge de nourrir demain 9 milliards d'êtres humains.

**Contact presse** : Camille Desclaux – 01 44 82 73 37 – 06 83 86 86 85 – [camille.desclaux@fnams.fr](mailto:camille.desclaux@fnams.fr)

*La FNAMS (Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences) est une organisation professionnelle agricole spécialisée dans la multiplication des semences. Sa mission est d'élaborer des références agronomiques et économiques en production de semences et de défendre les intérêts des 18800 agriculteurs multiplicateurs de semences français.*